

APPRENTISSAGE EN 2 ANS (AFP)

L'apprentissage en deux ans est destiné aux personnes qui ont des aptitudes essentiellement pratiques. L'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) obtenue permet d'entrer directement sur le marché du travail ou de poursuivre sa formation pour obtenir un CFC.

EN DÉTAIL

L'apprentissage en 2 ans se déroule, pour l'acquisition de la pratique, dans une entreprise. Un jour par semaine, l'apprenti-e suit des cours dans une école professionnelle. A la fin de la formation, la réussite des examens permet d'obtenir une attestation fédérale (AFP) reconnue dans toute la Suisse. Pour quelques métiers, la formation en 2 ans peut se dérouler au COFOP (voir la fiche [COFOP - Secteur Formation](#)).

POUR QUI?

Les personnes ayant des aptitudes essentiellement pratiques ont la possibilité d'entrer dans le monde du travail et d'obtenir une certification par le biais de la formation professionnelle initiale en 2 ans. La formation pratique et les cours professionnels sont adaptés aux besoins des personnes concernées.

LES MÉTIERS

Il existe actuellement près de soixante possibilités d'apprentissage en 2 ans dans de nombreux domaines professionnels (voir au verso). Les possibilités d'apprentissage AFP sont décrites à l'adresse www.vd.ch/orientation > S'informer sur les métiers et les formations > Connaître les différentes filières de formation > Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) > Voir la liste des métiers AFP

LES MÉTIERS AFP

DOMAINES	MÉTIERS
ALIMENTATION / CUISINE	Boucher-charcutier / Bouchère-charcutière. Boulanger-pâtissier-confiseur / Boulangère-pâtissière-confiseuse. Employé / Employée en cuisine. Employé / Employée en industrie laitière. Praticien / Praticienne en denrées alimentaires.
ARTS APPLIQUÉS / ARTISANAT	Couturier / Couturière d'intérieur. Coiffeur / Coiffeuse. Confectionneur / Confectionneuse. Polisseur / Polisseuse.
AUTOMOBILES / TRANSPORTS	Assistant / Assistante en maintenance d'automobiles. Conducteur / Conductrice de véhicules légers. Employé / Employée des remontées mécaniques. Praticien / Praticienne en pneumatiques.
MÉTAL / MACHINES / INDUSTRIE	Aide-constructeur / constructrice métallique. Aide-monteur / monteuse frigoriste. Aide-mouleur / mouleuse. Assistant / Assistante en traitement de surface. Opérateur / Opératrice en horlogerie. Praticien / Praticienne des matières synthétiques. Praticien / Praticienne en mécanique. Etc.
COMMERCE / VENTE / LOGISTIQUE	Assistant / Assistante de bureau. Assistant / Assistante du commerce de détail. Assistant / Assistante en médias imprimés. Logisticien / Logisticienne.
CONSTRUCTION / BÂTIMENT	Agent / Agente de propreté. Agent / Agente d'entretien en assainissement. Aide-carreleur / carreuse. Aide en technique du bâtiment. Aide-maçon / maçonne. Aide-menuisier / menuisière. Assistant constructeur / Assistante constructrice de fondations. Assistant constructeur / Assistante constructrice de routes. Assistant constructeur / Assistante constructrice de sols industriels et chapes. Assistant constructeur / Assistante constructrice de voies ferrées. Poseur / Poseuse de pierres. Praticien forestier / Praticienne forestière. Praticien / Praticienne sur bois. Etc.
HÔTELLERIE / INTENDANCE / RESTAURATION	Employé / Employée en hôtellerie. Employé / Employée en intendance. Employé / Employée en restauration.
NATURE	Agropraticien / Agropraticienne. Fleuriste. Gardien / Gardienne de chevaux. Horticulteur / Horticultrice.
SOCIAL / SANTÉ	Aide en soins et accompagnement.

INSCRIPTION

Le contrat d'apprentissage proposé par l'entreprise formatrice est disponible en ligne à l'adresse www.vd.ch/apprentissage. Il doit être accompagné du formulaire [Soutien pour votre entrée en AFP](#) disponible à l'adresse www.vd.ch/apprentissage > Conclure un contrat d'apprentissage AFP > Recommandations et informations

SUR INTERNET

www.vd.ch/apprentissage
www.vd.ch/orientation

ET APRÈS ?

Leur AFP en poche, les personnes concernées peuvent chercher un emploi ou rejoindre la filière CFC de leur domaine de formation. Il est possible de demander une réduction de la durée de l'apprentissage visé à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire.



BON A SAVOIR

Le cadre national des certifications (CNC) permet la comparaison des titres professionnels avec les diplômes d'autres pays.

Plus de renseignements sur le site du SEFRI: <https://www.sbf.admin.ch> → Formation → Mobilité → CNC